

Entreprises

Ensemble, économisons l'électricité



Toute l'année et surtout en hiver, les gestes d'économies d'électricité de chacun comptent pour tout le monde

- 1 Éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments** la nuit, le week-end et lors des périodes de fermeture, conformément à la réglementation. Remplacer ses anciens éclairages par des éclairages plus efficaces avec un détecteur de présence.
- 2 Réduire l'éclairage extérieur**, notamment publicitaire et l'éteindre au plus tard à 1 h conformément à la réglementation. Privilégier les éclairages à LED.
- 3 Réduire la consommation des appareils informatiques** : paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans et les unités centrales la nuit, préférer les ordinateurs portables, limiter le nombre d'imprimantes en privilégiant des appareils multifonctions.
- 4 Maîtriser l'usage du courrier électronique** : éviter d'envoyer des pièces jointes trop lourdes, limiter le nombre de destinataires, éviter de stocker trop de messages, trier et nettoyer régulièrement sa messagerie. Optimiser le fonctionnement des serveurs informatiques.
- 5 Adapter la température moyenne de chauffage** dans les établissements tertiaires, conformément à la réglementation : 19 °C pour les pièces occupées, 16 °C hors période d'occupation, 8 °C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours.
- 6 Faire entretenir sa pompe à chaleur ou sa climatisation réversible**, en plus de l'inspection quinquennale obligatoire. Faire vérifier le bon fonctionnement général des systèmes de chauffage.
- 7 Ne pas laisser ouvertes les portes des magasins**. Laisser fonctionner la fermeture automatique des portes pour éviter la déperdition de chaleur.
- 8 Accélérer l'installation de meubles frigorifiques avec des portes** dans les commerces d'alimentation.
- 9 Dans l'industrie, optimiser l'utilisation des appareils fonctionnant à air comprimé** : rechercher et colmater les fuites régulièrement, arrêter les compresseurs en période d'inactivité de l'atelier, nettoyer ou changer les filtres d'entrée d'air.
- 10 Réduire ou arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables**, tels que les projecteurs ou écrans des halls d'accueil ou des cafétérias.



Pour aller plus loin dans les économies d'énergie, la réalisation d'un audit énergétique ou la mise en place d'un système de management de l'énergie (ISO 50 001) permettent d'identifier d'autres écogestes adaptés à votre structure.